



Extrait du Registre
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre février, à neuf heures trente minutes, la Commission administrative s'est réunie sous la présidence de Monsieur André PHILIPOT, Maire et ordonnateur, après avoir été légalement convoqué.

Date de Convocation	19/02/2026
Date d’Affichage	19/02/2026
Nombre de Conseillers en exercice	8
Présents	6
Votants	6

Étaient présents : Mr André PHILIPOT, Mme Madeleine BARBELETTE, Mme Marie-Elisabeth TROPEE, Mr Michel LÉBOUC, Mme Jeannine VANNIER, Mr Didier LEPELTIER.

Absents excusés :

Absents : Mr Christian LAN, Mr Patrick DEMARQUET.

Madame Madeleine BARBELETTE est nommée secrétaire de séance.

N°2026-007 Validation du Budget Primitif 2026

Mme Madeleine BARBELETTE, Vice-Présidente, présente le budget primitif pour l'exercice 2026, s'équilibrant aux sommes suivantes :

FONCTIONNEMENT

Recettes 20 594.85 €
Dépenses 20 594.85 €

INVESTISSEMENT

Recettes 11 069.23 €
Dépenses 11 069.23 €

Après en avoir délibéré, la Commission Administrative, décide :

- **D'APPROUVER** le budget primitif 2026 du CCAS de la Commune de Laignelet
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à ce dossier à signer tout document relatif à cette affaire

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Président du C.A.S



Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le

ID : 035-263501280-20260224-D2026_007-BF